Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

2 Mobilisation du 22 mars : à Digne et dans toute la France

3 Mobilisation des retraités du 15 mars

4 Mobilisation des EHPAD et rencontre avec la Députée Domeizel

5 Débat public du 12 mars à Digne animé par Christophe Prudhomme

6 Cheminots, Cheminotes : la bataille est lancée !

7 Actualité des collectifs (gare Brillanne, services publics,CAPER 04)

8 Réunion publique du 7 avril à Volx sur le CETA

Numéro
Mars 2018

EDITO

Dans la continuité des réussites des 15 et 22 mars, nous devons dès à présent tout mettre en œuvre pour faire du 19 avril une grande journée interprofessionnelle de mobilisation, grève et manifestation.

Cette journée doit s'inscrire dans le soutien par l'action dans le conflit de nos camarades cheminots face à leur direction mais surtout au gouvernement ! L'ouverture à la concurrence, tant voulue depuis des années par les politiques libérales, est une mauvaise réponse à une mauvaise question ! Ils rabâchent sans cesse les mêmes arguments, pourtant tous les exemples en Europe ont démontré son inefficacité : les collectivités payent plus pour un service de moins bonne qualité.

C'est la question du service public que nous souhaitons, qui doit être mise en débat dans tous nos syndicats, mais aussi le plus largement possible avec la population !

Les difficultés rencontrées par l'ensemble de nos services publics seraient-elles liées, comme certains voudraient nous le faire croire, simplement aux statuts des fonctionnaires, des cheminots... C'est un raccourci simpliste qu'ils nous servent à toutes les sauces avec l'aide systématique d'une partie des médias tenus par leurs amis. A les écouter, nous sommes mal soigné à cause d'un seul jour de carence, les trains sont en retard à cause du système de retraites des cheminots ! Leurs seules volontés sont de privatiser pour augmenter encore les profits d'actionnaires et appauvrir le monde du travail en précarisant les emplois.

Nous revendiquons une meilleure répartition des richesses qui sont toutes issues de notre travail, ils souhaitent passer en force pour encore accentuer les inégalités !

Pour combattre ces attaques, il nous faut multiplier les initiatives que nous avons impulsées sur notre territoire. L'élargissement des débats publics sur le thème des services publics doit être un de nos fils conducteurs commun afin d'élargir la mobilisation, mais surtout gagner le soutien des usagers dans la période et sur le long terme.

Le 19 avril doit aussi s'inscrire au-delà de la question des services publics, c'est la possibilité pour l'ensemble du monde du travail privé/public de porter nos revendications. L'enjeu que nous avons face à nous est GLOBAL avec une volonté de remettre en cause l'ensemble de notre système de société.

Après les ordonnances « travail », la réforme de l'assurance chômage, la réforme de la formation professionnelle, c'est bientôt à nos retraites qu'ils vont s'attaquer.

Il ne leur restera plus que la sécurité sociale comme rempart d'une société plus juste et solidaire !

Il est indispensable de faire converger nos actions pour faire entendre notre projet CGT pour lutter contre les inégalités, le chômage, la pauvreté…, pour se soucier de l'avenir de notre jeunesse !

50 ans après mai 68, comme l'ont fait nos anciens, nous avons l'occasion d'écrire une nouvelle page de l'histoire !

Ils ont l'argent et les médias, NOUS sommes déterminés à gagner le progrès social !

Sylvain Moretti

PUISSANTE MOBILISATION DU 22 MARS À DIGNE : ON Y ÉTAIT !

- 1200 manifestants à Digne-les-Bains
- 500 000 manifestants dans plus de 180 manifestations et rassemblements
- Un taux de grévistes supérieur à celui du 10 octobre
- Les agents fonctionnaires et contractuels de la fonction publique défendent l'intérêt général et le progrès social

Que ce soit au niveau national

comme au niveau local :

Pour la CGT, la régression sociale ne se négocie pas,

elle se combat

MOBILISATION DES RETRAITES DU 15 MARS

>> Intervention de René Villard USR CGT 04 <<

400 manifestants (retraités et salariés des EHPAD), malgré la forte pluie, dans les rues de Digne le 15 mars

" ...Dans notre pays 16 millions de retraités, 8 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Que dire des retraitées femmes qui voient leurs pensions inférieures à celles des hommes, avec des écarts qui vont jusqu'à 500 €. La discrimination continue, puisque pendant toutes leurs carrières professionnelles, les femmes ont subit des écarts de salaire.

Nous allons avoir besoin de beaucoup d'énergie pour affronter les défis multiples qui se présentent à nous et de préparer la riposte qui s'impose. Elle commence aujourd'hui pour dire « NON » aux décisions que ce gouvernement est en train de mettre en place avec le soutien du MEDEF…

...On voit bien cette nouvelle politique qui est mise en place : « prendre au plus grand nombre, pour donner toujours plus aux riches ».
Alors « oui » les retraités ont de bonnes raisons de continuer à se mobiliser, pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, et d'obtenir une régularisation des pensions liées à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Alors aujourd'hui, nous vous disons : « il faut continuer nos actions de luttes et de mobilisations, pour faire barrage à cette politique austère aux retraités "

Mobilisation des EHPAD CGT du 15 mars 2018 à Digne

Pour voir l'intervention d'une salariée d'un EHPAD du département :

Cliquez ici

La CGT Santé remet les pendules à l'heure avec la députée Domeizel (en marche arrière)

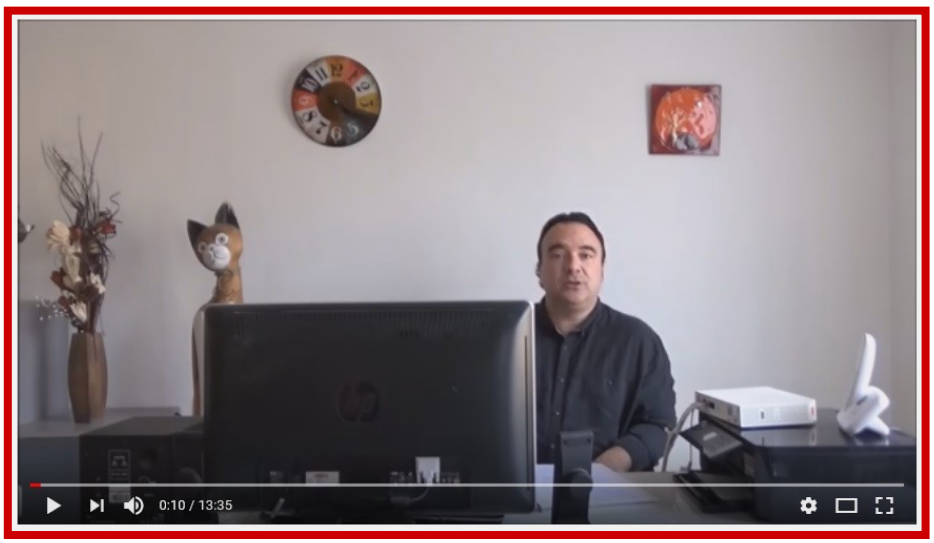

Pour voir la vidéo :

Cliquez ici

DÉBAT PUBLIC DU 12 MARS À DIGNE

QUELLE OFFRE DE SOINS DANS LE DÉPARTEMENT ?

interview de Christophe Prudhomme, porte-parole de l'AMUF et membre de la direction fédérale de la fédération CGT Santé et Action Sociale

Comment peut on répondre à la problématique aujourd'hui des déserts médicaux?

Pour la CGT, il n'y a pas d'un côté l'hôpital et de l'autre la ville. On ne peut pas opposer les deux. Il faut qu'il y ait une continuité de prise en charge. Et donc, les solutions qu'on met en avant sont assez simples. Pour nous, l'organisation du système doit relever du service public car c'est la garantie, qui est inscrite dans notre constitution, que tout citoyen, quelque soit son lieu de résidence dans le territoire doit pouvoir bénéficier d'une égalité de traitement de la part de l'Etat, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Et donc, nous proposons de s'appuyer sur les hôpitaux, en particulier sur les hôpitaux de proximité pour créer un réseau de centres de santé, qui seraient rattachés aux hôpitaux avec du personnel salariés médecins, infirmiers, aides-soignantes, ASH sous statut, ce qui permettrait de simplifier grandement le système puisqu'on aurait le même personnel qui travaillerait à l'hôpital et dans les centres de santé. Cela existe pour une partie de la médecine en France, ce sont les hôpitaux psychiatriques avec les centres médico-psychologiques. C'est pas un fantasme.

Cela a plusieurs intérêts, pour les patients d'abord, puisqu'on ouvre des centres de santé là où il y a des besoins, y compris des annexes qui ne seront pas forcément ouvertes en permanence dans les villages, pour qu'il y ait ce maillage du territoire nécessaire, et qu'on prenne en compte les particularités géographiques de la France.

Cela correspond en plus aux aspirations des jeunes médecins. Aujourd'hui, si vous proposez à des jeunes médecins un cabinet libéral, tout seul, même avec voiture, la maison et la piscine, ça ne marche pas. Même les médecins roumains, dans beaucoup d'endroits, retournent en Roumanie. Parce que les jeunes médecins ne veulent pas travailler seuls, Ils veulent travailler en équipe, ils préfèrent être salariés, aujourd'hui 60% des jeunes médecins sont des femmes. Et quand elles sont en statut précaire en libéral ou à l'hôpital, elles comprennent ce que c'est d'avoir une protection sociale de salariés plutôt que d'être au minimum sécu lors de leur première grossesse.

Et donc, ça permet de répartir aussi la pénibilité. Si vous êtes dans une équipe, si vous faites une consultation du soir, le lendemain, ce n'est pas vous qui ouvrez le cabinet, c'est un autre collègue. Et cela permet d'avoir une gestion des ressources rares. Les spécialistes seront à la fois dans l'hôpital et dans le centre de santé. Et vous aurez une continuité entre le centre de santé et l'hôpital.

Deuxièmement préoccupation aujourd'hui de tout citoyen potentiellement malade, c'est le tiers payant. Si vous êtes dans une structure gérée par l'hôpital avec des salariés, vous donnez votre carte vitale et votre carte d'assurance maladie complémentaire, et le tiers payant il est fait. Et puis hormis quelques exceptions, vous n'aurez pas de dépassements d'honoraires. C'est au tarif sécurité sociale.

Il y a aussi quelques avantages au niveau économique. Plus un système est simple, plus il est efficient. Plus on multiplie les structures, plus ça coute.

CHEMINOTS, CHEMINOTES : La bataille est lancée !

Une opinion publique qui commence à changer d'avis ?
Qui commence à comprendre le danger du rapport Spinetta .. la fermeture des gares et des 9 000 km de voies ferrées...
La question du jour sur M6 le 30 mars.

Le gouvernement a un calendrier précis pour casser le statut des cheminots et surtout affaiblir notre réseau, la CGT, en intersyndicale, a aussi un calendrier pour les défendre et faire entendre des contre-propositions !

Pour lire la Newsletter du mois de mars du Comité Régional CGT PACA :

Prochaine Commission Exécutive de l'UD

Mardi 10 avril 2018

À 9 H 00 à Château-Arnoux

CREATION D'UN COLLECTIF POUR DEFENDRE LA GARE DE LA BRILLANNE

La résistance à la destruction de la SNCF et au démantèlement des petites gares s'engage.

La lutte sera longue et âpre. Le parti médiatique est en campagne aux côtés du Gouvernement contre les cheminots et cherchent une victoire symbolique quitte à recourir aux ordonnances pour escamoter le débat.

Usagers du train, citoyens conscients de l'impératif écologique, tous apportent leur concours et leur soutien car défendre SA gare, SA ligne TER, et le statut des cheminots ne font qu'un !

Une quarantaine de personnes ont participé à la première réunion du collectif le 16 mars pour la défense du train dans nos départements alpins et de la gare de La Brillanne avec la présence de personnalités et organisations les plus divers : maires, syndicalistes, associatifs, Partis politiques, usagers…

COLLECTIFS POUR DES SERVICES PUBLICS PARTOUT, POURTOUS ET TOUTES

INSCRIPTION EN COURS

Les syndicats CGT, FSU et SUD-solidaires réunis lors d'un débat public le 21 mars, proposent d'essayer de créer des collectifs usagers-salariés des services publics qui à partir d'un état des lieux sur les dégradations des services publics dans votre secteur géographique, mènent une réflexion sur les choses à améliorer et qu'il serait souhaitable d'inscrire aux prochains budgets.

Une ou plusieurs réunions de synthèse au niveau départemental établiraient une liste de « propositions et revendications » à communiquer à nos chers élus.

Inscrivez vous dès maintenant pour voir si nous pouvons envisager un tel collectif près de chez vous.

L'AMIANTE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

20 ANS APRÈS, ARKEMA TOUJOURS SUR LA SELLETTE POUR LES « DÉPARTS ANTICIPÉS AMIANTE » VIS-À-VIS DES SOUS-TRAITANTS

Le 15 juin 2017 la Cour de Cassation a émis un avis favorable, soulignant que tous les salariés qui ont travaillé sur un site listé « amiante », peuvent prétendre à un « départ anticipé amiante ». Ce qui veut dire que pour les sous-traitants de l'usine de St Auban, cette décision leur ouvre des droits.

Aujourd'hui, la CARSAT du SUD-EST leur refuse ce départ. Il n'est pas question pour le CAPER 04 de laisser faire. Nous avons écrit au Ministre du travail, au Ministre de la Santé, et aussi à notre ancien Député Christophe CASTANER qui connait très bien cette situation concernant les sous-traitants, puisque le CAPER 04 l'a rencontré à plusieurs reprises pour l'alerter sur ce sujet.

Pourquoi le CAPER 04 a alerté les Ministères ? Dans la discussion avec les responsables de la CARSAT, il ressort que suite à la décision de la Cour de Cassation du 15 juin 2017, la CARSAT se retrouve dépourvue d'éléments émanent du Ministère du Travail, qui aurait dû anticiper et donner des directives aux différentes CARSAT concernant ces « départs anticipés amiante ». Pour le moment, la CARSAT du Sud-Est ne prend aucune décision sur le fait de prendre tel ou tel document en compte pour monter tel ou tel dossier.

Le CAPER 04 multiplie les initiatives et les entrevues pour faire avancer ces dossiers. Le CAPER 04 a déposé le lundi 5 mars 2018 à la Sécurité Sociale 12 dossiers : 9 sur les cancers de la prostate et 3 sur la vessie. D'autres dossiers vont être déposés très bientôt. On vous tient informés et si vous avez des soucis de santé, venir nous voir à notre permanence le mercredi de 16h à 18h à la Bourse du Travail de Château-Arnoux.

Mise en place de tribunaux privés entre états et multinationales - Bradage de nos normes sociales, sanitaires et environnementales
Condamnation de l'agriculture paysanne et atteinte à la santé - Transition écologique enrayée

Sans consultation des citoyens, ni même du Parlement français, le CETA est entré en application provisoire le 21 septembre 2017.

Un véritable scandale démocratique !

Mais il n'est pas trop tard pour agir car chaque état membre doit maintenant le ratifier. Il suffit que l'un de ces états, dont la France, refuse pour que ce traité échoue. Exigeons un référendum sur le CETA pour permettre à toutes et tous de s'emparer du débat !

Réunion publique

7 avril 2018 16h30

VOLX (Foyer rural)

Table ronde avec la participation de :

Mathilde PANOT (députée LFI du Val de Marne), **Laurent PINATEL** (porte-parole de la Confédération Paysanne),
Marie-Christine VERGIAT (députée européenne Front de Gauche), **Frédéric VIALE** (membre de la commission libre-échange ATTAC)

Collectif STOP CETA 04

Amis de l'Humanité 04, Assemblée Citoyenne du Bassin Manosquin, Association Age de Faire, ATTAC 04, Café-Repaire Château-Arnoux, UD-CGT 04, Confédération Paysanne 04, Ensemble 04, FCPE 04, FSU 04, France Insoumise 04, Ligue des Droitsde l'Homme Manosque PCF 04, PG 04, Solidaires 04.

NON à la ratification par la France du traité sur le commerce et l'Investissement entre l'Union Européenne et le Canada

Signez la pétition sur *https://www.collectifstoptafta.org*

Distribution et déambulation du 31 mars dans les rues de Manoque